

Une conseillère municipale de Thio décède sur la route

FAITS DIVERS. Un accident de la route a fait un mort, hier après-midi à Thio. La victime est Claudine Sarah, conseillère municipale. Le maire, Jean-Patrick Toura, lui rend un vibrant hommage.



La disparition de Claudine Sarah laissera un grand vide dans la commune de Thio. Photo Archives LNC

Jean-Alexis Gallien-Lamarche

Crée le 25.01.2017 à 04h25

Mis à jour le 25.01.2017 à 08h07

L'accident ne lui a laissé aucune chance. Hier après-midi, vers 13 heures, Claudine Sarah est décédée dans un choc frontal entre deux voitures, au niveau du lieu-dit Les Pétyglyphes, sur la commune de Thio. Selon les premiers éléments de l'enquête, confiée à la gendarmerie, la victime a été violemment éjectée de l'habitacle de la voiture. Malgré l'intervention des secouristes, la victime n'a malheureusement pas survécu à ses blessures. Elle est décédée sur place. Ce décès porte à cinq le nombre de tués sur la route depuis le début de l'année.

« Elle va beaucoup nous manquer »

Par ailleurs, le conducteur du second véhicule impliqué dans l'accident a été interpellé par les gendarmes avant d'être placé en garde à vue. Hier soir, à l'heure où nous écrivions ces lignes,

impossible de savoir si celui-ci était alcoolisé ou non. Il serait, en revanche, à l'origine du choc frontal.

Quant à Claudine Sarah, elle manquera beaucoup à Thio. Conseillère municipale, cette femme d'une quarantaine d'années siégeait dans de nombreuses commissions comme celles de l'animation, de l'environnement ou encore celle des travaux. « C'était une des élus les plus assidus du conseil municipal », a réagi Jean-Patrick Toura, le maire, exprimant sa vive émotion à l'annonce de ce décès : « Elle va beaucoup nous manquer. Je tiens à lui dire un grand merci pour tout ce qu'elle a fait. Nous allons soutenir son mari, ses cinq enfants et toute sa famille ».